

RAGREMAX

RAGRÉAGE AUTONIVELLANT - POLYVALENT TOUS SUPPORTS - ÉPAISSEUR 3 À 70 MM



Plancher chauffant eau chaude

Blanc cassé



DESCRIPTION

Ragréage polyvalent adapté pour de nombreux supports en neuf comme en rénovation. Compatible avec les locaux à trafic intense, il sera recouvert d'un revêtement dur, d'un sol plastique ou textile ou bien être peint.

AVANTAGES

- Grande polyvalence des supports
- Bon autolissage
- Durcissement rapide
- Aspect de surface fin et régulier
- Sans retrait
- Neuf et Rénovation
- Pompable

DOMAINE D'EMPLOI

DESTINATION

- Habitations, locaux à sollicitation intense : pavillons, bureaux, écoles, hôpitaux, aéroports, etc...
- Sols chauffants à eau, sous avis technique pour sulfate de calcium

SUPPORTS

- Support en maçonnerie, plancher béton, dallage sur terre-plein
- Chape fluide ciment ou sulfate de calcium, chape allégées ($p > 0,65$)
- Plancher panneaux bois, parquets à lames rigides
- Ancien carrelage, pierre naturelle, granito, dalle plastique semi-rigide
- Ancienne peinture de sol
- Traces de colle
- Ancien ragréage en bon état (une seule couche admise, en faisant une étude préalable de bonne adhérence)

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS

ET DÉLAIS DE RECOUVREMENT⁽¹⁾ INDICATIFS

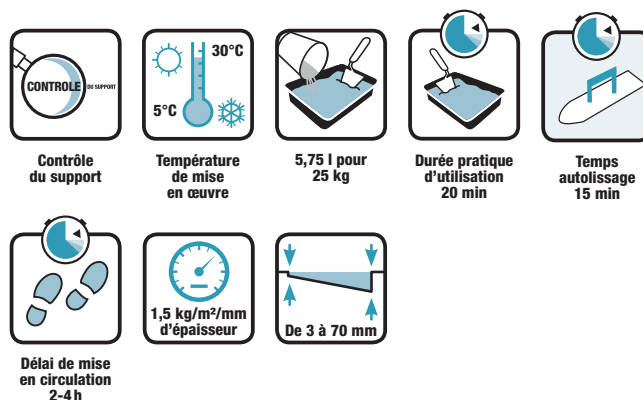
Important : Les produits de collage seront adaptés à la pose sur support à base de sulfate de calcium.

Revêtements / Épaisseur	≤5 mm	6-10 mm	11-30 mm	31-70 mm	Humidité résiduelle
Carrelage	1j	2j	+0,5j par mm	+ 1j par mm	≤ 1%
Revêtement plastique et textile	1-2j	5-6j	+0,5j par mm	+ 1j par mm	≤ 0,5%
Parquet et tout revêtement autorisé sur plancher bois	3j	7j	+0,5j par mm	+ 1j par mm	≤ 0,5%
Peinture de sol	3j	7j	+1j par mm	+ 2j par mm	≤ 0,3%

⁽¹⁾Le respect de ces délais ne dispense pas des vérifications normatives pour le revêtement à poser.

MISE EN ŒUVRE

Note : Ce qui suit est une description typique de l'application. Dans le cas d'autres paramètres du chantier, contacter notre service technique.



ANALYSES PRÉLIMINAIRES ÉVENTUELLES

Sol en rénovation avec étude préalable et préparation du support.

OUTILLAGE NÉCESSAIRE

Seau-doseur, auge de malaxage, malaxeur à variateur (vitesse lente) avec embout adapté aux ragréages, lisseuse inox, débulleur pour ragréage adapté à l'épaisseur appliquée, pompe pour ragréage en sac (si pompage).

PRÉPARATION DU SUPPORT

Support sains, propre, cohésif, dépoussiéré, ne ressuant pas l'humidité, exempt d'huile de décoffrage ou de matériaux faiblement adhérents.

Primaire le support : CERMIFILM, CERMIGRUND, CERMIPRIM RAPID ou CERMIGRIP selon support. Selon le risque, utiliser une barrière anti-remontée d'humidité (cf. FT CERMIBLOC).

Poser des bandes de rive (RAGREBAND) en périphérie et au droit des éléments verticaux ;

NB. Respecter les fiches techniques des différents produits de préparation des supports.

PRÉPARATION DU PRODUIT

Mélanger 25 kg de poudre avec 5,75 ± 0,375 l d'eau pendant ≈ 3 min jusqu'à l'obtention d'une pâte de consistance fluide, homogène et sans grumeaux à l'aide d'un malaxeur électrique à vitesse lente.

Pour les épaisseurs > 30 mm, ajouter au mélange ci-dessus progressivement du sable 0/4 (≈ 1 seau de maçon) et ajuster en eau si nécessaire

NB. L'utilisation d'un embout cruciforme avec un anneau à l'extrémité introduit moins l'air dans le mélange et réduit le risque de bullage.



PRÉPARATION DE L'ÉQUIPEMENT

Si pompage, utiliser une pompe garantissant un débit d'eau adéquat, ininterrompu et constant.

La pompe et ses accessoires doivent être propres et convenablement préparés pour couler le ragréage.

Réaliser quelques gâchées manuelles pour en reproduire la consistance au pompage.

L'équipe d'applicateurs doit être formée à l'application du ragréage à la pompe. Ne pas hésiter à contacter le fabricant de la pompe pour toute question.

APPLICATION

Etaler le produit, sans temps de repos, à l'aide d'une lisseuse inox par de larges mouvements de va-et-vient. Faire au préalable un tirage à zéro, améliore l'adhérence du mortier.

L'étalement et le lissage doivent se succéder rapidement.

Pour parfaire la finition notamment aux droits des raccords, utiliser un rouleau débulleur.

ÉPAISSEURS APPLICABLES

En une seule passe

3 à 30 mm, localement jusqu'à 40 mm, si surface < 1 m².

30 à 70 mm, en ajoutant du sable 0/4 à raison de 50% en poids.

CONDITIONS D'APPLICATION

S'assurer des conditions hors d'eau / hors d'air et de l'absence de l'ensoleillement direct. Interrompre le chauffage au sol min. 48 h avant, pendant et min. 48 h après la mise en œuvre.

Températures d'application: +5°C à 30°C.

Durée pratique d'utilisation: 20 min env.

Autolissage: 15 min env.

Ouverture au trafic piéton: 2-4 h env.

Pour ponçage éventuel: 4-6 h env.

Valeurs obtenues à 20°C et 60% HR au laboratoire. L'ouvrabilité du produit et les délais de séchage sont plus courts par températures chaudes et plus longs par températures basses.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après application et avant le durcissement du produit.

PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

RAGREBAND (bande de rive autocollante), primaire, mastic et bouche-pores CERMIPROTECT AQUA-STOP.

REMARQUES

Calfeutrer les rainures du plancher (bois) avec le mastic CERMISIL PREMIUM OU CERMITHANE.

RAGREMAX permet le ragréage de supports mixtes en rénovation.

Si ces supports présentent des différences trop importantes de variations dimensionnelles (ex: bois /béton), il conviendra, avant application de RAGREMAX de mettre en œuvre notre film de désolidarisation CERMIFACE au droit de la jonction et sur une largeur minimum de 50 cm.

Un produit base ciment ne peut pas être mélangé avec ou être posé sur RAGREMAX.

Le dosage en eau dépend des particularités du chantier. Aux conditions identiques, ce dosage est plus fort pour températures chaudes et épaisseurs faibles. Il est au contraire moins fort pour températures fraîches et épaisseurs fortes.

Si vous souhaitez obtenir un aspect régulier de la surface, les paramètres suivants doivent être les plus constants possibles: conditions du chantier, régularité du support, outillage, préparation du mortier et son application, continuité et constance de l'épaisseur.

INFORMATIONS TECHNIQUES

APPARENCE – COMPOSITION

Liants hydrauliques, charges minérales, résines synthétiques et adjuvants spéciaux.

CONSOMMATION

1,5 kg/m²/mm d'épaisseur.

CE 14	RAGREMAX Numéro de déclaration des performances RAG/10.1/V1.05.2014	
	CERMIX - Rue de la Belle Croix - 62240 DESVRES	
EN 13813 CA-C16-F4 Matériau pour chape à base de sulfate de calcium		
Réaction au feu	Classe Ffl	
Emission de substances corrosives	CT	
Perméabilité à l'eau	NPD	
Perméabilité aux vapeurs d'eau	NPD	
Résistance à la compression	C16	
Résistance à la flexion	F4	
Résistance à l'usure	NPD	
Isolation au bruit	NPD	
Absorption du bruit	NPD	
Résistance thermique	NPD	
Résistance chimique	NPD	

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Conforme à la Norme EN 13813

CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg. 42 sacs par palette.

STOCKAGE & CONSERVATION

1 an dans l'emballage d'origine et fermé, dans un local tempéré et à l'abri de l'humidité.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

- EMISSION DANS L'AIR INTERIEUR⁽¹⁾: Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).
- Consulter la fiche de données de sécurité sur le site internet www.cermix.ch ou sur simple demande auprès de CERMIX Suisse.
- Toujours porter les équipements de protection individuelle conformément aux directives et à la législation en vigueur.
- Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Ce document technique peut faire l'objet de mise à jour, il est de la responsabilité de l'utilisateur de contrôler systématiquement si une version plus récente est disponible sur notre site www.cermix.ch. Il est de la responsabilité de l'applicateur de contrôler la compatibilité des produits retenus et son chantier. Des essais peuvent être réalisés au préalable pour valider le bon comportement des produits. Notre Assistance Technique est à votre disposition au +41 22 354 20 60. Les conseils qui y sont prodigués ne prévalent pas sur les responsabilités de l'entreprise de pose.